

SAVS

Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

Le SAVS propose un accompagnement adapté « favorisant le maintien ou la restauration des liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels, facilitant l'accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité. » CASF, Art. D.312-162. Décret n°2005-223 du 11 mars 2005.

Le SAVS s'adresse à toutes personnes adultes en situation de handicap moteur avec ou sans troubles associés et résidant en Charente-Maritime. L'accompagnement prend en compte les aidants familiaux, amicaux et professionnels.

Le SAVS est géré par l'APF et ses missions sont conventionnées avec le Conseil Départemental qui le finance.

Pour être accompagnées par le SAVS les personnes en situation de handicap moteur doivent faire la demande et obtenir de la MDPH une orientation vers un SAVS (cadre J, page 7/8, intitulé « demande d'orientation vers un établissement ou un service médico-social pour adultes »).

L'équipe pluridisciplinaire du SAVS apporte des informations, des conseils et accompagne l'utilisateur dans ses différents projets de vie. Cet accompagnement se déroule avec l'accord et la participation de l'utilisateur, à son domicile et/ou vers l'extérieur.

SAMSAH

Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

Le SAMSAH propose de « coordonner les soins médicaux et paramédicaux à domicile, favoriser l'accès aux soins et l'effectivité de leur mise en œuvre », et également « un accompagnement et suivi médical et paramédical en milieu ordinaire de vie, y compris scolaire, universitaire et professionnel. » CASF, Art. D.312-168. Décret n°2005-223 du 11 mars 2005.

Le SAMSAH s'adresse au même public que le SAVS.

Le SAMSAH est géré par l'APF et ses missions sont conventionnées avec l'ARS et le Conseil Départemental qui le finance.

Pour être accompagnées par le SAMSAH les personnes en situation de handicap moteur doivent formuler la demande et obtenir de la MDPH une orientation vers un SAMSAH (cadre J page 7/8, intitulé

« demande d'orientation vers un établissement ou un service médico-social pour adultes »).

En complément des domaines d'intervention du SAVS, l'équipe pluridisciplinaire du SAMSAH favorise l'accès à la santé et aux soins médicaux et paramédicaux par la coordination et l'accompagnement dans la mise en place des soins à domicile comme vers l'extérieur...

SAVS SAMSAH



**19, avenue de Fétilly
17000 La Rochelle
Tél : 05.46.66.20.85**

Fax : 05.46.67.93.01

Mail : savs-samsah.larochelle@apf.asso.fr

Accueil ouvert

*Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi
8 h 30 / 12 h 30 - 13 h 30 / 17 h 30
Vendredi : 13 h 30 / 16 h 30*

 **APF France handicap**

SAVS - SAMSAH
La Rochelle (17)

Equipe administrative



Isabelle
RAGOT
Directrice

- Est responsable de la Gestion Administrative et Financière des Services ainsi que des Ressources Humaines.
- Garantit la qualité et la continuité de l'accompagnement des Usagers.
- Favorise la dynamique partenariale.
- Veille à la mise en œuvre du Projet de Service et au respect du Projet Associatif.



Annie
MARSAULT
Chef de Service

- Anime et coordonne l'équipe pluridisciplinaire.
- Supervise l'élaboration et la mise en œuvre du projet personnalisé de l'Usager.
- Participe à la dynamique partenariale.



Anne-Hélène
LE GUEN
Secrétaire

- Est chargée de l'accueil et de l'information auprès des usagers, de leurs familles et des partenaires.
- Renseigne sur le fonctionnement des services et assure ainsi les relais.
- Assure le suivi administratif et informatique global des services.



Thierry
HERAUDEAU
Comptable

Assure la réalisation des travaux comptables et le suivi du budget des services.

Assistantes Sociales « Administratif et droits »



Isabelle
BINAGOT



Isabelle
ROGER

Dans le cadre du SAVS-SAMSAH, leurs actions se situent à plusieurs niveaux :

- Administratif,
- Etude budgétaire,
- Recherche de financements globaux et spécifiques,
- évaluation et recherche d'alternatives possibles (logement, hébergement, ...),
- Liens aux services d'aide humaine

Médecin et Infirmière « Santé »



Benoît
CLAISE



Marine
CHAMPY

- Etablit au domicile le projet de soins global,
 - Oriente et assure les liaisons et la coordination médicales avec les généralistes, les médecins spécialistes et les centres médicaux
-
- Recueille et évalue les besoins médicaux de la personne.
 - Etablit, coordonne et met en œuvre, avec le médecin du service, le projet de soins.
 - Assure des missions de surveillance, de prévention et d'éducation à la santé, individuelles ou collectives...

USAGER et PROJET CO-CONSTRUIT

Recueil des besoins et attentes, Analyse, Propositions d'accompagnement, Suivi, Evaluation

Éducateurs Spécialisés « Socio-Culturel »



René
BERENGER



Xavier
MÉNARD

Dans le cadre du SAVS-SAMSAH :

- Recueillent et évaluent les besoins socioculturels de la personne et de son entourage,
- Accompagnent vers des activités individuelles et collectives,
- Aident à la mise en place de séjours de répit,
- Interviennent autour de la scolarité, de l'emploi,
- Etablissent un réseau de partenariat visant à rompre les situations d'isolement et de repli...

Ergothérapeutes « Environnement humain, matériel et architectural »



Maud
CHARTIER



Hélène
JOUBERT

Dans le cadre du SAVS-SAMSAH :

- Recueillent et évaluent les besoins en matière de compensation du handicap,
- Proposent les moyens de compensation adaptés en matière d'aide technique, d'aménagement du domicile, d'aménagement du véhicule, loisirs adaptés...